



Communiqué de presse
Paris, le 2 février 2018

Le Plan « Grand Froid » renforcera le dispositif d’hébergement d’urgence de l’État à partir de lundi 5 février

En raison de la baisse des températures que la région d’Île-de-France va connaître la semaine prochaine (entre -6 et -7°C ressentis pendant au moins trois jours), les services de l’État se mobilisent pour amplifier leur action et offrir plus d’hébergement aux plus vulnérables.

Le plan « Grand Froid » sera ainsi déclenché dès lundi 5 février

Aux **3 644** places d’hébergement d’urgence ouvertes en Île-de-France dans le cadre du plan hiver depuis le 1^{er} novembre, **662** places supplémentaires sont mobilisées grâce au plan « Grand Froid » dont **220** à Paris.

Par ailleurs, une cellule de crise sera mise en place dès lundi à la préfecture de la région d’Île-de-France, préfecture de Paris, et réunira l’ensemble des départements d’Île-de-France. Chaque personne accueillie dans le cadre de ce plan « Grand Froid » bénéficiera d’une évaluation sociale et d’une orientation vers des solutions adaptées à sa situation.

Renforcement général de la mobilisation des services de l’État

Toutes les équipes de maraudes, pédestres, véhiculées, nocturnes (SamuSocial de Paris, Ville de Paris, associations etc.) seront renforcées pour aller à la rencontre de tous les publics et ce dans les zones les moins accessibles telles que le bois de Vincennes ou les quais de Seine.

Michel Cadot souligne que « ce volume de places mobilisées par les services de l’État pour la période hivernale en Île-de-France cette année nous permettra de faire face, avant la mobilisation de places supplémentaires, à l’épisode de grand froid qui est prévu pour le début de la semaine et auquel les équipes de l’État se sont préparées. »

Pour rappel, ces renforts complètent un dispositif permettant à près de 103 000 personnes de bénéficier d’un hébergement en Île-de-France chaque soir.

La préfecture de région d’Île-de-France, préfecture de Paris pilote la veille saisonnière et demeure en lien constant avec l’ensemble des partenaires - l’Agence régionale de santé (ARS), le Secrétariat général de la zone de défense et sécurité de Paris et les services de l’État dans chaque département - pour la mise à l’abri des publics vulnérables.

La veille saisonnière est activée du 1^{er} novembre au 31 mars. L'activation opérationnelle en cas de vague de froid s'appuie sur une vigilance météorologique transmise par Météo France.

Code couleur des températures ressenties de Météo France

Bleu : température ressentie comprise entre -5 °C et -10°C.

Bleu foncé : température ressentie est comprise entre -10°C et -18°C.

Rouge : température ressentie inférieure à -18°C.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)